

TRANSCRIPT VIDEO

TITRE : Interview d'Anne Girault, Directrice de l'Agence Parisienne du Climat.

Qu'est-ce que l'Agence Parisienne du Climat ?

L'Agence Parisienne du Climat, c'est une agence opérationnelle qui a été créée à l'initiative de la ville de Paris, il y a maintenant 7 ans, pour accompagner la mise en oeuvre du Plan Climat de Paris sur ce territoire. Cette alliance opérationnelle s'est constituée autour de partenaires fondateurs : donc la ville de Paris, EDF, CPCU, RATP et Météo France. Au bout de 7 ans d'existence, nous avons réussi à réunir plus de 90 adhérents qui croient en notre projet, qui savent que nous sommes des experts du quotidien, des laboratoires de la transition énergétique et c'est ce que nous faisons avec plus de 26 salariés qui sont tous motivés pour travailler sur cette transition.

Concrètement, quelles actions menez-vous en faveur de l'efficacité énergétique ?

D'abord, la première chose, c'est de donner de l'information. Comprendre pour agir : c'est ce que nous disons à l'APC. Donc, nous avons une forme de Kit-Climat avec des documents, des éléments d'information, des moments où nous rencontrons les Parisiens et avec ces éléments là nous voyons comment nous pouvons agir au quotidien. Et à Paris, le gros sujet pour les Parisiens, c'est comment je rénove mon bâtiment, comment je rénove mon logement. Donc là c'est tout le travail qui est fait pour la rénovation énergétique du parc-bâti et essentiellement les copropriétés (il y en a plus de 47 000 à Paris) dans un dispositif que nous appelons le « Coach co-pro ». Le « Coach co-pro », c'est accompagner la demande : comment accompagner les Parisiens pour construire leur projet de rénovation dans leur copropriété. C'est structurer la filière professionnelle et avoir des professionnels de qualité, organisés avec des cahiers des charges qui sont en phase avec cette demande. C'est une plateforme web d'accompagnement qui permet aux copropriétaires et aux professionnels de suivre leurs projets. Et c'est un observatoire pour témoigner de la réalité de la transition énergétique et de montrer que c'est possible, qu'on peut y arriver et que ça amène non seulement des économies d'énergie mais aussi du confort, plus de valeur au patrimoine et que ça crée aussi de l'emploi et de la valeur

économique pour le territoire parisien.

Comment atteindre l'objectif de réduire les émissions de GES de 75 % en 2050 ?

Alors comment y arriver ? Il n'y a pas une seule solution. Il y a plusieurs solutions qu'il va falloir mettre bout à bout. La première c'est que nous fassions, dans ces toutes prochaines semaines, un effort pour comprendre quelle est notre responsabilité par rapport aux émissions de GES. Donc travailler sur son comportement. Nous, nous faisons par exemple des animations avec des familles à énergie positive et on montre que sans investissement particulier, nous pouvons, rien qu'avec des éco-gestes, faire entre 8 et 15 % d'économie d'énergie. Après, si on veut gagner aussi c'est vrai qu'il va falloir faire des changements structurels. La question de la copropriété, de la rénovation énergétique en copropriété, c'est un élément important qui va permettre petit à petit de rénover le parc-bâti et d'avoir un facteur 4, une réduction de 75 % des émissions et des consommations d'énergie dans le bâtiment. C'est aussi travailler sur les nouvelles mobilités, c'est aussi intégrer la question du changement climatique pour les acteurs économiques dans leur stratégie de RSE. Il faut agir avec plein de sujets en même temps et il faut avoir confiance avec pragmatisme et optimisme et y travailler tous ensemble car c'est comme ça que nous vivrons dans un monde en paix au 21ème siècle.